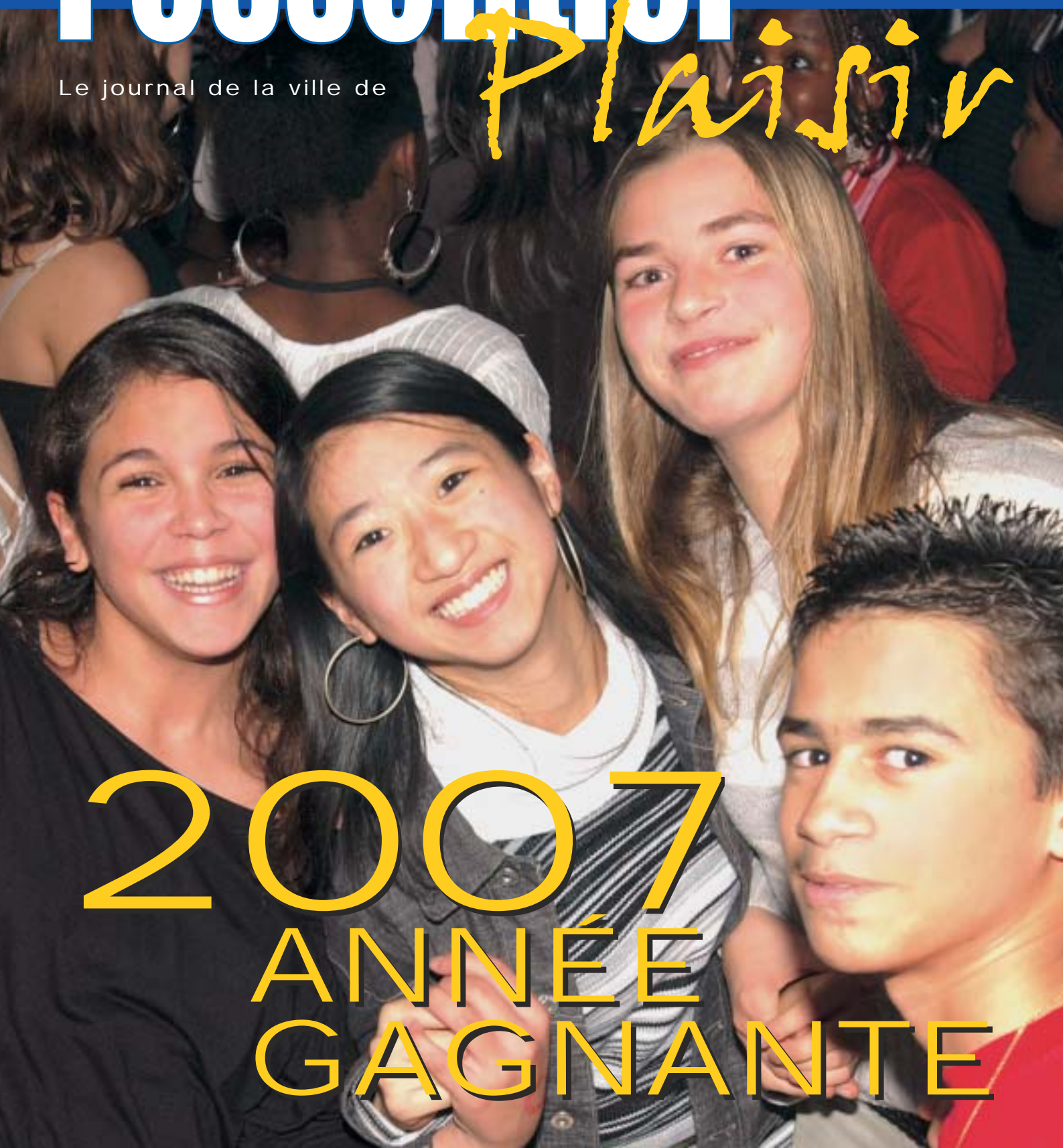


l'essentiel

n°56 - Février 2007

Plaisir

Le journal de la ville de



2007 ANNÉE GAGNANTE

Sommaire

Au quotidien

Page 4 | 2007, année gagnante

Actualités

Page 12 | La ville soutient l'apprentissage

Environnement

Page 14 | L'eau à Plaisir, source de citoyenneté

Culture

Page 18 | Entre trip hop et 7^e art

Sport

Page 22 | Gymnastique volontaire : bien dans sa tête, bien dans son corps !

Agenda

Page 26 | Vos rendez-vous de mars

Au quotidien



page **4**

Actualités



page **12**

Environnement



page **14**

Culture



page **18**

Édito

En premier lieu, et comme je l'ai fait à l'occasion des traditionnelles cérémonies de vœux, je tiens encore une fois à vous souhaiter, ainsi qu'à vos proches et à ceux qui vous sont chers, santé, réussite, prospérité et une très belle année 2007.

Des vœux qui ont, une fois encore, prouvé votre attachement à notre ville, tant vous étiez nombreux à répondre présents, une Ville qui a de nouveau retrouvé toute sa place au cœur du département, une ville dynamique, solidaire et résolument tournée vers l'avenir.

Représentants des associations, chefs d'entreprises, personnel municipal : vous êtes le fer de lance de notre action, sans qui rien n'eût été possible et je tiens à vous remercier au nom de toute l'équipe municipale pour votre contribution à la construction du Plaisir de demain.

Des cérémonies de vœux qui ont aussi montré, si cela était nécessaire, qu'une génération n'en chasse pas une autre. Que des plus jeunes aux seniors, chacun participe d'un équilibre qui m'est cher. Ceci est vrai dans le monde du travail. Cela est aussi vrai dans notre action municipale, qui prend en compte les besoins et les préoccupations des jeunes comme celles des moins jeunes.

Alors que plus de 500 seniors étaient présents pour la galette des rois et le bal organisés en leur honneur, les vœux des jeunes rassemblaient, 350 Plaisirois de 14 à 18 ans à l'occasion d'une soirée Dance floor très réussie, tant sur le plan de l'ambiance, que de la musique ou de l'organisation.

À l'aube d'une nouvelle année qui sera marquée par des échéances électorales importantes pour notre pays, c'est avec fierté que je me retourne sur ces 12 derniers mois riches de toutes ces réussites.

Jamais la Ville n'avait connu autant de réalisations tournées vers l'intérêt des Plaisirois et peu de communes en France peuvent

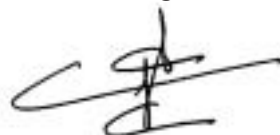
s'enorgueillir d'un tel palmarès.

Quelques exemples : fin du calvaire dans les rues de Plaisir avec l'inauguration de la déviation vers l'usine d'incinération de Thiverval Grignon ; ouverture du Commissariat de Plaisir attendu depuis plus de vingt ans ; notre politique de l'environnement récompensée par le Défi de bronze de la Fondation Nicolas Hulot ; notre Maison de l'emploi labellisée avec celle de Rambouillet, un Plus incontestable pour nos demandeurs d'emploi ; le Palais des sports Pierre de Coubertin qui accueillera dès le mois de décembre 2007, soit quelques mois à peine après son ouverture sa première compétition internationale avec le Mondial de Handball féminin ; et enfin le Théâtre Espace Coluche, qui, pour sa première saison, dépasse toutes nos espérances, comme en témoignent, le 20 janvier dernier, les deux séances du Cirque de Chine, archi complètes.

Ainsi les trois curseurs, piliers fondamentaux de notre monde moderne que sont l'emploi, le sport et la culture affichent des résultats concrets pour notre ville et c'est pour moi une grande satisfaction et une grande fierté de voir que le travail ainsi accompli depuis notre élection porte ses fruits pour l'ensemble des Plaisirois...


Bien Cordialement

Joël Regnault



Maire
de Plaisir





“{...}, une ville solidaire qui jour après jour a retrouvé sa place au cœur du département et reconquis ses lettres de noblesse, une ville qui s’invite dans la cour des grands, une ville qui a une longueur d’avance... Une ville qui s’affirme, une ville reconnue de tous, une ville appréciée par ses habitants pour sa qualité de vie, tel est le Plaisir authentique que nous vous offrons aujourd’hui et pour l’année à venir”.

2007 ANNÉE GAGNANTE

En ce début d'année 2007, le Maire Joël Regnault a adressé ses vœux aux Plaisirois - entreprises, associations, personnel, seniors, jeunes. Revenant sur les réalisations exceptionnelles à mettre au crédit de cette année 2006 écoulée - aboutissement des projets du Palais des sports Pierre de Coubertin et du Théâtre Espace Coluche, labellisation de la Maison de l'emploi Plaisir-Rambouillet, Défi de Bronze de la Fondation Nicolas Hulot - il s'est félicité d'offrir à tous les Plaisirois "une ville authentique et reconnue de tous". Retour en images...



Les vœux aux forces vives



6



7



8

Jeudi 11 janvier, Joël Regnault adressait ses vœux aux parlementaires, Conseillers généraux et régionaux, adjoints et conseillers municipaux, représentants des corps constitués, présidents d'associations et représentants du monde économique. À cette occasion, il a tenu à saluer *"les forces vives de la Nation (...) Ici même dans cette salle, et dans toutes les salles, qui comme nous, vous accueillent ce soir pour les vœux, citoyens, responsables associatifs, chefs d'entreprises, jeunes, moins jeunes, hommes, femmes, vous qui œuvrez au quotidien et bien sûr élus locaux, élus de terrain qui chaque jour affrontent les difficultés au quotidien"*.

1, 2, 3. M. le Maire accueille les Plaisirois

4, 5, 6, 7, 8. Tous avaient répondu présents

9. M. le Maire à la tribune, entouré des élus, Parlementaires, Conseillers généraux, Maires...

9





Seniors : la galette des rois du bal

Comme prévu, ils étaient tous là ! Pour ce premier rendez-vous de l'année, les seniors plaisirois avaient répondu en nombre à l'invitation de Joël Regnault et du Conseil municipal qui leur adressaient, en ce samedi 13 janvier, tous leurs vœux "de santé, de réussite et de prospérité" à l'aube de cette nouvelle année. Prouvant encore une fois qu'il n'y a pas de place chez eux pour la morosité, la piste de danse fut rapidement investie dès que l'orchestre eut fait entendre ses premières mesures, et ne fut désertée que le temps d'apprécier la traditionnelle galette des rois accompagnée de quelques bulles de Champagne. Un après-midi bon enfant et convivial qui permit également au Maire de saluer chacun des anciens et à la Chorale bleue - qui accueillait cette année la chorale des enfants du conservatoire, dirigée par Sophie Ducarne - de laisser entendre tout le talent de ses chanteurs.



- 1, 2, 3. Les rois du bal
4. Les seniors prêts à passer une excellente après-midi
5. Qui sera le roi ?
6. La chorale bleue au grand complet
7. Le bal est lancé
8. Traditionnel tour de table

Les jeunes : une génération n'en chasse pas une autre



Le temps de quelques tours de passe-passe, ou plus sérieusement, grâce à l'efficacité et à l'investissement des services municipaux, changement d'ambiance au gymnase Nicole Hassler. Place aux vœux des jeunes, samedi 13 janvier à 20h30. En un clin d'œil, tables et chaises laissaient la place au Dance floor. Dès 20h, ce sont les premiers jeunes qui se présentaient, impatients, à l'entrée de la salle.

À peine 1h plus tard, sous les doigts d'un DJ très inspiré, la soirée battait son plein. R&B, Ragga, rap etc... Manifestement le son est bon et l'ambiance monte, monte... Pour ne plus redescendre qu'à minuit et l'annonce de la fin de la soirée.



Ils étaient plus de 300 ce soir là, marquant par leur nombre et par leur enthousiasme, leur attachement à une ville prête à relever avec eux, les jeunes, les grands défis du futur.



Du nouveau en ville

Pro Services

Plaisirois depuis 10 ans, Thierry Azzopardi décide, après différentes expériences dans les transports et la restauration, de créer sa propre société de nettoyage : Pro Services. Cette jeune entreprise compte déjà six clients depuis sa création en avril dernier. En plus de la commune, Pro services couvre aujourd'hui l'ensemble du département. Dédiée aux professionnels, Pro Services pourrait, à terme, offrir ses services aux particuliers.

Contact : 06 89 17 19 77

CALL ME

Créée en décembre 2005, par deux couples d'amis résidant à Plaisir, la société CALL ME propose à tout particulier des prestations exécutées par des professionnels. Trois critères fondamentaux : la réactivité, la qualité des prestations, le prix encadré et négocié (sur devis). L'objectif de CALL ME est de devenir le premier portail de mise en relation de prestataires de services à la personne : aide à domicile, jardinage, entretien de la maison, dépannage informatique... Aujourd'hui, la société souhaite se développer prioritairement aux alentours de Plaisir où un certain nombre de prestataires ont été sélectionnés.

Contact : 08 21 02 60 70

L'espace d'un temps

Novembre 2006, le restaurant *Les Gâtines* est devenu *L'espace d'un temps*. Et le temps, Sam Tuil, nouveau propriétaire du lieu, souhaite que ses clients le prennent. Un mobilier entièrement renouvelé, plus d'espace et plus de confort (fauteuils club en cuir, espace VIP...), ce jeune patron et sa femme ont su développer une ambiance "cosy".

Une carte avec des formules plus variées et attractives devrait attirer jusqu'à 140 couverts le midi !

Attentif à sa jeune clientèle, Sam Tuil propose également des soirées cocktail avec D.J. dans un style café-danse et des soirées à thèmes.

Une équipe de sécurité et un système de vidéosurveillance sur le parking privé du restaurant ont été mis en place pour veiller à la tranquillité des convives.

Contact : 01 30 54 05 17

La ville soutient l'apprentissage

La formation et l'emploi des jeunes sont au cœur des priorités municipales, en témoigne le soutien apporté aux jeunes Plaisirois en CAP Petite enfance.

L'apprentissage est au cœur de la formation de nos jeunes, c'est pourquoi la ville s'est engagée dans un soutien actif aux jeunes apprentis. Ainsi, lors de sa séance du 21 décembre dernier, le conseil municipal a décidé pour la 2^e année consécutive de soutenir la Chambre des métiers et de l'artisanat et son Centre de formation des apprentis.

Ce dernier accueille 1 800 jeunes, dans 14 spécialités professionnelles, dont 46 jeunes Plaisirois préparant des diplômes tels que le CAP pâtissier, le BP coiffure ou le Bac pro mécanique automobile. Ces formations conçues et organisées avec des professionnels "assurent aux apprentis la garantie d'une forte employabilité, contribuant ainsi à l'effort national en faveur de

l'accès des jeunes à l'emploi".

Par ailleurs, la ville accueille en son sein trois apprentis en CAP Petite enfance, dans les haltes garderies et dans les écoles maternelles. Ils découvrent ainsi, durant leurs deux années d'apprentissage les métiers liés à l'enfance (ATSEM) et à la petite enfance. Une vraie vocation ! Devenu pérenne, ce dispositif montre des résultats très encourageants, avec notamment l'obtention du CAP par les deux derniers apprentis accueillis et pour l'un d'entre eux, un recrutement à la clé sur un poste d'ATSEM dans une école maternelle de la Ville.

Soucieuse de l'avenir de ses jeunes, la ville apporte sa pierre à l'édifice en les accompagnant vers de vrais métiers...

Ludovic Gandra

Âgé de 16 ans, Ludovic Gandra est en 1^{ère} année de

peinture etc. - et je les accompagne. Il ajoute :

"L'alternance est enrichissante"

CAP Petite enfance. En apprentissage au multi accueil Flora Tristan, ce jeune Plaisirois apporte une touche masculine dans un univers très féminin. "Cela ne me dérange pas, s'amuse-t-il. Je pense que c'est très positif pour les enfants d'avoir un référent homme dans leur structure". Très à l'aise, le contact avec les enfants lui est facile : "J'ai choisi cette filière pour travailler auprès d'eux. Ici, ils choisissent leur activité - pâte à modeler, dessin,

J'effectue également toutes les tâches quotidiennes du change au repas". C'est par l'intermédiaire d'une cousine, elle-même anciennement apprentie, que Ludovic s'est dirigé dans cette voie. "J'ai envoyé une candidature qui a été retenue après un entretien positif. Je suis content de travailler pour ma ville, les contacts sont excellents et la possibilité de découvrir deux tranches d'âge (ndlr. Petite enfance et maternelle) pendant les deux années

de formation est un plus. Ce n'est pas le cas partout". La suite ?

"J'envisage de poursuivre par un BEP Carrières sanitaires et sociales, puis ensuite un diplôme d'infirmier", conclut-il.



Sécheresse 2003

La Ville accompagne ses administrés

L'été 2003 restera longtemps dans les mémoires en raison de la vague de sécheresse qui a frappé durement le pays.

Fissures, dégradations importantes - à Plaisir, c'est une centaine de foyers qui voyaient leur logement subir les conséquences de ce phénomène de grande ampleur. Le Maire prit immédiatement la mesure du sinistre et saisissait le Préfet des Yvelines demandant la reconnaissance de la ville en état de catastrophe naturelle, préalable indispensable à la prise en charge par les assurances de l'indemnisation des Plaisirois. En dépit de l'importance

des dégâts causés par cette catastrophe et des précédents à Plaisir, un arrêté interministériel en date du 20 décembre 2005, publié au Journal Officiel du 30 décembre de cette même année, ne reconnaissait pas Plaisir en état de catastrophe naturelle, et ce, de façon totalement injustifiée. Parallèlement à la demande d'annulation de cet arrêté, déposée par la Ville auprès du juge administratif, Joël Regnault s'engageait à accompagner dans leurs démarches les Plaisirois touchés par la sécheresse. Dans ce cadre, la loi de finances 2006 a débloqué une enveloppe exceptionnelle de 180 millions d'euros

était débloquée au bénéfice de l'ensemble des communes de l'Hexagone touchées par la sécheresse et non déclarées en état de catastrophe naturelle. À ce titre, une centaine de foyers plaisirois ont bénéficié du soutien de la Municipalité : organisation de réunion publique, remise d'un dossier type pour chaque foyer concerné, explication de la procédure à engager auprès de la Préfecture (qui est en charge d'attribuer les indemnisations), suivi individualisé des dossiers. À ce jour, 32 foyers ont déjà bénéficié d'une indemnisation, dont M. Patrick Lardin, qui demeure dans le quartier de l'Aqueduc de l'Avre (voir ci-dessous).

Patrick Lardin :

" Nous sommes en contact régulier avec la Municipalité "

La maison de Patrick Lardin, située dans le quartier de l'Aqueduc de l'Avre, a lourdement subi les conséquences de la sécheresse : *" Les fondations ont bougé et les fissures verticales visibles sur la façade sont traversantes, constate-t-il. Ceci a des répercussions sur tous les ouvrants, portes et fenêtres. Le préjudice est très important. "* La non reconnaissance de la ville en état de catastrophe naturelle ne lui permet pas d'être indemnisé par les assurances. *" C'est incompréhensible, commente Patrick Lardin. Plaisir dépend de la station Météo France de Champhol à 80 km (proximité de Chartres) alors que des villes limitrophes telles que Villepreux sont logiquement rattachées à la station météo de Trappes et ont été, elles, reconnues en état de catastrophe naturelle. "* Il a néanmoins pu bénéficier de toutes les informations nécessaires de la part de la Municipalité, en terme de recours auprès de la préfecture : *" J'ai contacté le Maire Joël Regnault, qui a immédiatement provoqué une réunion publique. Je reconnais que la Ville a mis tous les moyens en place en terme d'informations. Contrairement à la Préfecture, dont c'était logiquement le rôle. "* Aujourd'hui, Patrick Lardin a bénéficié, après acceptation de son dossier, d'une indemnisation de 42 892 €, non négligeable *" mais très insuffisante au regard de l'ampleur des travaux à engager. J'attends toujours la reconnaissance de la ville en état de catastrophe naturelle, ce qui permettrait la prise en charge par les assurances de la totalité des réparations "* conclut-il.



Bloc note administratif

CCAS

En début d'année, valorisez votre expérience en devenant bénévole dans les centres sociaux : accompagnement à la scolarité, cours de français pour adultes, animations familiales ou jeunesse, etc...

À partir d'une heure par semaine, selon vos disponibilités.

Renseignements :

01 30 79 10 84 / 01 30 54 60 80

Restauration scolaire : erratum

Une erreur s'est glissée dans le Guide scolaire 2007.

Page 19, rubrique Restauration scolaire

Le tarif appliqué aux élèves plaisirois est 3,34€ et non 3,33€ comme indiqué dans le guide.

L'eau à Plaisir, source de citoyenneté

L'eau est la source de toute vie. Pourtant elle devient une denrée rare car, par méconnaissance ou manque d'information, elle est souvent gaspillée ou polluée. Son prix ne cesse d'augmenter, surtout du fait de son coût de traitement. Même si, dans notre région, nous ne connaissons pas (ou rarement) de périodes de sécheresse, l'eau doit être préservée et économisée. Il est à la portée de tous de faire les bons gestes. *L'Essentiel* remonte à la source de l'information pour vous expliquer comment circule l'eau à Plaisir.

D'où vient l'eau du rû Maldroit ?

Plaisir est traversée par un cours d'eau, le rû Maldroit. Celui-ci prend sa source à Trappes, au lieu-dit du Puits à Loup, puis longe les domaines de la Bataille et des Gâtines et alimente le bassin de la Cranne. Il passe ensuite en partie sous la RD 30 puis se divise en deux branches qui agrémentent le Parc du Château et celui de l'Hôtel-de-Ville. Il se dirige ensuite vers le nord, s'enrichit du rû de Sainte-Apolline qui descend de la forêt du même nom, traverse les deux hôpitaux et, au niveau de la voie ferrée, prend la direction plein ouest pour se diriger vers sa confluence avec la Mauldre, au niveau de Beynes.



Ce cours d'eau est également alimenté par le rejet des eaux retraitées de la station d'épuration du Val des Églantiers (8 000 m³/jour). La station reçoit les eaux usées domestiques et industrielles de Plaisir (en presque totalité) et des Clayes-sous-Bois (le tiers du territoire). Les eaux y sont épurées suivant un procédé physico-biologique faisant appel au dégrillage, à la décantation, à la centrifugation et surtout à la digestion de la pollution carbonée par des bactéries présentes initialement dans les eaux sales et "mises en culture" dans des bassins suroxygénés. Les eaux épurées sont ensuite rejetées dans le milieu naturel.

Outre ce rejet, le rû Maldroit reçoit les eaux de ruissellement du bassin versant par temps de pluie et les eaux recueillies par le système de collecte des eaux pluviales (drainage, eaux industrielles non polluées).

Vers une amélioration sensible de la qualité des eaux du rû Maldroit

Aujourd'hui, on connaît l'état écologique du rû Maldroit.

L'étude de 2004 menée par le CO.BA.H.MA a relevé quatre points essentiels :

- la qualité des cours d'eau du Bassin est globalement très dégradée mais en voie d'amélioration depuis la mise en service de la station d'épuration du Val des Églantiers en 2002
- les ressources en eau sont suffisantes actuellement
- le public n'a pas conscience des risques d'inondation, qui sont réels pour les communes en aval de Plaisir
- bien que particulièrement remarquable, le patrimoine naturel lié à l'eau n'est pas suffisamment mis en valeur (plans d'eau, lavoirs, moulins, chemins latéraux des cours d'eau ...)

La dégradation est due à la trop grande quantité d'eaux usées présentes dans le rû et plus précisément de phosphore (produits lessiviels), de nitrites (issus de la dégradation des eaux usées



domestiques). Cela a pu être constaté par l'inventaire des éléments vivants présents dans l'eau, la disparition de certaines espèces étant un indicateur de pollution.

MÉMO

Le CO.BA.H.MA. (Comité du Bassin Hydraulique de la Mauldre et de ses affluents) a été créé en 2000. Cet organisme doit porter les actions du SAGE de la Mauldre (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux).

Des gestes pour préserver la qualité de l'eau peuvent encore être accomplis au quotidien

L'entretien du cours d'eau est en principe de la responsabilité des riverains. Ceux-ci ne disposent pas toujours du matériel nécessaire à ces travaux. C'est pourquoi la Ville et le SIEARPC sont parfois amenés à se substituer aux riverains défaillants pour veiller à un bon écoulement des eaux du rû. Il est en effet nécessaire de conforter les berges et enrayer leur érosion.

Les travaux réalisés ces dernières années ont considérablement amélioré les choses. Pour préserver le rû Maldroit, il faut avant tout l'observer. Ne pas hésiter à alerter les services compétents en cas de pollution, ramasser les déchets...

Ces gestes simples nous transforment de consommateur passif en acteur éco-citoyen responsable de la qualité de vie de tous.

Et les eaux pluviales ?

Le milieu naturel reçoit toutes les eaux de pluie, par ruissellement ou canalisations. Ces eaux peuvent être polluées en passant sur des sols souillés.



Ouvrage de prétraitement

Le prélèvement à la source des pollutions étant un moyen efficace d'améliorer la qualité du cours d'eau, des ouvrages de prétraitement piègent les déchets, les feuilles ou encore le sable dans le réseau de collecte des eaux pluviales. Plaisir s'est équipée de cinq de ces ouvrages, appelés dessableurs ou déshuileurs.

Une seconde étude présentant les résultats d'une campagne de mesures de produits phytosanitaires présents dans le cours d'eau a été effectuée en 2005 : l'absence d'une grande palette de ces produits semble indiquer des utilisations à titre professionnel, qu'il sera souhaitable de réduire jusqu'à leur disparition totale.

Les problèmes qui se posent sur le bassin hydrographique

sont désormais mieux ciblés et bien mieux appréhendés par les collectivités locales, grâce en particulier aux actions menées par le CO.BA.H.MA.. Ainsi, le bassin versant du rû Maldroit est assez pentu et les fluctuations du niveau de l'eau sont soudaines (montée brutale après une pluie) : c'est le phénomène de marnage.

De plus, la vitesse très rapide de l'écoulement entraîne des phénomènes d'arrachement dont les conséquences se traduisent par des berges instables et une absence de végétation. La surexposition à la luminosité entraîne des développements d'algues et donc une rupture de l'équilibre écologique.



ÉCO-CITOYENNETÉ

Opération récupérateurs d'eau de pluie

Dès 2003, le Conseil municipal a choisi d'engager la Ville dans la mise en œuvre d'un Agenda 21 local. Dans ce cadre, la Commune a organisé courant 2005 et 2006, une distribution gratuite de composteurs individuels de déchets verts. Pour poursuivre cette action et sensibiliser la population au développement durable, la Ville a décidé de procéder en 2007 à une distribution gratuite de récupérateurs d'eau de pluie, avec le soutien de la Lyonnaise des Eaux, partenaire des collectivités locales en faveur du développement durable. Deux modèles, de 300 litres et 500 litres, sont mis à la disposition des Plaisirois sur simple demande.

En complément de cette distribution gracieuse de petits récupérateurs, la Ville et le

Conseil Général des Yvelines mettent en place un "Contrat Eau" qui vise à favoriser l'installation de cuves plus volumineuses de récupération d'eau de pluie :

- d'une part, au niveau des équipements publics (complexes sportifs, écoles...). Ces cuves seront dimensionnées en fonction de l'espace disponible et des besoins en eau pour l'arrosage des espaces verts, et pourront être enterrées ou aériennes.
- d'autre part, chez les particuliers désireux d'installer une cuve d'au moins un mètre cube. Les Plaisirois qui s'engageront dans cette démarche pourront bénéficier d'une subvention qui, pourrait atteindre 80% de leur investissement (travaux et récupérateur)

Le principe de fonctionnement des récupérateurs est simple : la pluie qui tombe sur le toit d'un bâtiment est acheminée par les gouttières, elles-mêmes reliées par un collecteur à une cuve aérienne (posée sur un socle). Ce collecteur inclut un dispositif de filtrage des salissures telles que feuilles, brindilles ou insectes. Ce filtre évite également la formation de vase, et l'altération de l'eau par le développement de bactéries pendant son séjour dans la cuve. Une fois la cuve pleine, l'eau est redirigée vers le réseau d'eaux pluviales via un système de "trop plein automatique".

L'eau de pluie, outre le fait qu'elle soit gratuite, ne contient ni calcaire, ni chlore : pour les plantes, il n'y a pas

mieux. À l'heure de la prise en compte de la situation critique de la qualité des cours d'eau, des périodes de sécheresse, ne laissez plus les eaux de pluie s'écouler dans les canalisations. L'eau douce rendra vos plantes, vos fleurs, vos légumes plus résistants et plus beaux.

Récupérer l'eau pour arroser les jardins et potagers est une alternative économique et écologique simple à mettre en place et offrant de nombreux avantages. Les personnes intéressées par un récupérateur d'eau gratuit doivent s'inscrire dès maintenant auprès du service environnement.

Renseignements :
01 30 79 62 39

Attention !

depuis le 1^{er} janvier

Plaisir vous simplifie le tri

3 bacs

au lieu de 4



Ordures ménagères



Verre



NOUVEAU

Les papiers, journaux-magazines sont collectés dans le bac bleu.

Emballages, papiers et journaux/magazines



le bac grenat est supprimé

HABITAT PAVILLONNAIRE et petites résidences

Episaires, Pont de Poissy, Aqueduc de l'Avre, Chaîne, Mare aux Saules

Gâtines, Haise, Petits Prés, Boissière, Centre ville

Valibout

lundi et jeudi

Tous les mercredis

Tous les jeudis

mardi et vendredi

Tous les mercredis

Tous les jeudis

lundi, mercredi et vendredi

Entre trip hop et 7^e art

Wax Taylor fait son cinéma à la Clé des Champs

Samedi 10 février
à 20h30

Premières parties :
Teknic old skool /
L'Enklum



Wax Taylor

Avec le projet Wax Taylor, la "French touch" montre qu'elle fait toujours référence en matière de musiques électroniques. Après sa collaboration avec le groupe *La Formule* et la création du label Lab'oratoire, l'ancien animateur de radio Droit de cité, DJ, auteur, compositeur, producteur et manager JCLS alias Wax Taylor voit son premier album *Tales of forgotten melodies*, sorti en 2005, plébiscité par plus de 70 radios hexagonales dont Radio Nova et France Inter. Captivant, hypnotique, entre hip hop, bidouillages et mix de voix, on retrouve dans l'univers Wax Taylor des répliques en boucle puisées chez Cassavetes, Woody Allen ou Stanley Kubrick, mêlées à des mélo-

dies surgies du passé telles le *Que sera* de l'actrice Doris Day ou le célèbre *How i feel* de Nina Simone. Chaque titre est une séquence, une histoire, dans lesquelles il détourne et triture ces « mélodies de l'oubli », faisant la part belle à des influences musicales qui font le grand écart entre Portishead et Public Enemy. Le résultat délivre un Trip hop cinématographique absolument unique et proprement envoûtant qui n'a pas laissé de glace l'ensemble de la critique, faisant augurer un avenir prometteur à notre génial bidouilleur.

La Clé des Champs - Tarifs :
10€ / 8€ / 6€
Contact et réservations :
01 30 07 60 60

Au théâtre Robert Manuel

Trois petits tours et puis s'en vont ...

Il pleut des cordes !

Guibou, un jeune garçon, trouve refuge dans une maison étrange où les tables se déplacent et les bougies s'allument toutes seules. Sans parler de l'armure qui a la bougeotte. Cette étrange demeure est en fait hantée par une jeune fantômette, délicieuse mais bien malheureuse ...

Après *La fée Tchoupatchoup est amoureuse* et *Le prince parfait*, la Compagnie de l'Ours mythomane revient avec **Un amour de fantôme**, un cocktail d'humour, d'amour et de magie, un spectacle interactif truffé de phénomènes étranges et d'effets spéciaux, auquel la participation des enfants donne parfois une tournure inattendue.

Les parents non plus ne sont pas en reste, ceux qui l'ont déjà vu nous confiant avoir assisté à "un adorable spectacle tant pour les enfants que pour les parents avec d'excellents acteurs". Un amour de spectacle à partager en famille !

À partir de 5 ans, durée 45 minutes
Réservations au 01 30 07 55 50 et sur www.ville-plaisir.fr

Un amour de fantôme
Par la compagnie
de l'Ours Mythomane

Mercredi 14 février
à 14h30



La Sainte Catherine

La satire aux 8 nominations

Le pari n'était pas gagné d'avance. C'est pourtant le tour de force de l'auteur Stéphan Wojtowicz - Molière 2006 du meilleur auteur pour cette pièce - qui, sur fond d'après-guerre 14-18, brosse une satire dont les ressorts comiques, l'ironie et les personnages pittoresques provoquent un rire corrosif et généralisé. Ils sont quatre. Ou plutôt deux plus deux, cohabitant malgré eux dans un hôtel de province faisant office d'hôpital de campagne, en novembre 1919. D'un côté, un sculpteur sûr de son art, mandaté par la république pour ériger l'inévitable monument aux morts, et un capitaine bien galonné mais dépassé par les événements ; de l'autre, le poilu Alphonse Plumet, qui a laissé un bout de pied sur le Chemin des Dames, et Catherine, la séduisante et jeune infirmière. Entre les premiers - orgueilleux, sans états d'âme et pathétiques - et les seconds - le poilu simplet à la langue bien pendue et l'infirmière dévouée au caractère bien trempé - se joue une comédie irrésistible, parfaitement maîtrisée tant du point de vue de la mise en scène que de l'interprétation, avec en filigrane, les méandres de la hiérarchie militaire et administrative. Une comédie profonde et loufoque à la fois, qui rappelle les meilleures œuvres de Courteline.



Vendredi 9 février à 21h
au Théâtre Espace Coluche

Réservations au 01 30 07 55 50 et sur www.ville-plaisir.fr

Le jazz et la Diva

La rencontre explosive de la musique classique avec le jazz



"Caroline est mon violon, je suis sa voix, elle est ma belle et moi son clochard." C'est ainsi que Didier Lockwood - jazzman au pedigree aussi long qu'éclectique (3000 concerts, 30 albums, 3 tours du monde, collaborations avec Miles Davis, Barbara, Stéphane Grappelli, Magma...) - exprime cette rencontre fusionnelle qui, avant d'être une décapante confrontation musicale, est inévitablement une histoire de couple, un choc de personnalités, un choc des cultures. Avec Caroline Casadesus, grande soprano et femme de sa vie, le maître violoniste se dispute et se réconcilie à bâtons rompus et beaucoup de second degré, sur fond de

répertoire classique, de chanson populaire et de musique improvisée. Rencontre improbable ? Partitions impossibles à accorder ? Loin de là. La musique des émotions est plus forte et la magie opère, livrant un spectacle ébouriffant, entre violon jazz et voix classique, où l'humour et la virtuosité se disputent le premier rôle. Pour accorder leurs violons, il fallait un metteur en scène à la hauteur, capable de révéler cette folie. C'est donc Alain Sachs, dont on ne compte plus les succès - Molière 1994 et 1998 du meilleur spectacle musical avec *Le Quatuor* ou encore Molière du meilleur metteur en scène en 1997 avec *Le Passe muraille* - qui réussira cette alchimie tendre et drôle à la fois. Il ne manquait qu'un trait d'union entre l'un et l'autre, entre le jazz et la musique classique, entre la voix et le violon. Ce trait d'union a pour nom Dimitri Naïditch, pianiste virtuose, ukrainien au tempérament explosif et profondément habité. Très loin d'un simple rôle de faire-valoir, il virevolte d'un style musical à l'autre et s'invite au milieu de nos deux duettistes avec un sens de la dérision particulièrement jubilatoire.

Molière 2006 du meilleur spectacle musical, *Le jazz et la Diva* fait salle comble à travers toute la France. Ne passez surtout pas à côté, vous n'en croirez pas vos oreilles.

Vendredi 16 février à 21h
au Théâtre Espace Coluche

Réservations au 01 30 07 55 50 et sur www.ville-plaisir.fr

Du nouveau du côté des sciences

Vacances d'hiver

Du 19 au 23 février

Jeux de vent et photos aériennes. À partir d'un cerf volant ou d'une nacelle, pratiquez la photo aérienne à plus de trente mètres "d'altitude".

À partir de 10 ans, maison de l'Aqueduc.

Participation : 25€ / stage
Inscriptions au Service des Actions scientifiques, château de Plaisir

Contact : 01 30 79 63 28 / 43

Une nouvelle activité : les goûters scientifiques

Pour éveiller les plus jeunes à la science, les goûters scientifiques proposent d'expérimenter, de manipuler et d'observer, dans une ambiance conviviale et familiale.

Activité réservée aux adhérents de la bibliothèque, du centre social La Mosaïque ou du Service des Actions scientifiques.

Les prochains rendez-vous :

- **mercredi 7 février de 14h à 16h, centre social La Mosaïque : "fabrication et expérience autour du pain"**
- **mercredi 25 avril : le papier recyclable**
- **mercredi 13 juin : le sucre**

En partenariat avec le centre social La Mosaïque et le CCAS. Inscriptions au centre social La Mosaïque et au Service des Actions scientifiques.

Contact : 01 30 79 63 28 / 43

Le Printemps des poètes : l'amour, du 5 au 16 mars

Depuis sa création en 1999, le Printemps des poètes regroupe des milliers de participants de France ou d'ailleurs, soit près de 12 000 manifestations chaque année. Dédiée à l'amour, l'édition 2007 s'intitulera "Lettera amorosa", d'après le titre d'un poème de René Char dont on célèbre cette année le centenaire de la naissance, et poursuivra un objectif : montrer que la poésie est vivante, dynamique, qu'elle est lisible par tous et peut être entendue par tous - enfants, adolescents, adultes francophones et non francophones.



Au programme, une exposition et différentes animations organisées par les bibliothèques de La Mosaïque et du château, en partenariat avec les écoles, les centres de loisirs, les points-accueil, les associations et les centres sociaux. Péle-mêle et parmi la multitude d'actions déjà engagées sur le terrain : les brigades poétiques qui déboulent dans les écoles, Abécédaire de mots doux, atelier d'écriture, enregistrements de poème avec l'atelier MAO, guirlandes de mots d'amour et d'amitié et clin d'œil à la maison Rousseau qui participe également cette année à la manifestation.

Enregistrez votre poème !

Jusqu'au mercredi 14 février, la bibliothèque de La Mosaïque et l'atelier MAO du centre social vous proposent d'enregistrer votre poème, le lundi de 16h à 18h et le mercredi de 10h à 12h.

Ouvert aux enfants et aux adultes.

Contact : 01 30 79 59 59

LES RENDEZ-VOUS À NE PAS RATER

Du 5 au 16 mars : Exposition "Être deux, tout un poème"

Une exposition à lire, à toucher, à écouter et à manipuler. Des portraits puzzle, des portraits sonores, des couples de tous âges. Tout public, bibliothèque de La Mosaïque aux heures d'ouverture du centre social.

Mercredi 7 mars à 10h30 : Albums et poèmes autour de l'amour

Contes musicaux animés par Patricia, conteuse, et Gwenaël, musicien
Centre social La Mosaïque.

Et le mercredi 14 mars à 10h, avec Josette, bibliothèque du château.

Samedi 10 mars de 14h30 à 18h30 : Rencontres autour de l'exposition "Être deux, tout un poème"

Chorale par les élèves de l'école Brossolette et spectacle par la Compagnie du *Cri de l'aphone* à 16h, suivi d'un cocktail en toute convivialité. Bibliothèque et centre social La Mosaïque.

Escales d'ailleurs 2007

Des veillées au parfum d'Afrique

L'édition 2007 du festival des arts du monde Escales d'ailleurs est déjà en préparation. Ce nouveau rendez-vous avec toutes les cultures nous emmènera cette année tout autour du globe... Avec un léger parfum d'Afrique. Pour s'y préparer, six veillées organisées par la Direction des affaires culturelles et des associations locales sont proposées jusqu'au jour J, sur les quartiers de la Ville.

Tous les Plaisirois qui souhaitent participer à la préparation du festival 2007 sont les bienvenus. Avec les associations Tantely, ADVO, Fraternité africaine, N'Bonguy, le Conseil de quartier du Valibout, une guirlande représentative de l'Afrique noire sera fabriquée et accrochée autour du village africain "Fatafina" créé le jour du festival, **samedi 9 juin**. Les associations des Familles plaisiroises, des habitants de La Boissière et de la Mare aux Saules ainsi que le centre culturel et récréatif des portugais de Plaisir et les centres sociaux La Mosaique et Flora Tristan vous accueilleront lors de ces soirées. Ouvert à tous. L'entrée est libre et dans le cadre de cette soirée conviviale, gâteaux et boissons sont les bienvenus. **Merci de confirmer votre venue soit auprès de l'association accueillante, soit auprès de nos services au 01.30.79.63.12**

Les dates

Vendredi 16 mars à 20h30

Salle de l'ancien restaurant au château
Avec l'Association des Familles plaisiroises

Vendredi 23 mars à 20h30

Salle de La Boissière
Avec le Comité d'animation Boissière - Cent-Arpents

Vendredi 30 mars à 20h30

Centre social La Mosaique

Vendredi 27 avril à 20h30

La Marmaison
Avec La Mare aux Saules - ASMACP

Vendredi 4 mai à 20h30

Centre social Flora Tristan

Vendredi 11 mai à 20h30

La Casa du Portugal
Avec le Centre culturel et récréatif des portugais de Plaisir

ADVO, du Mali à Plaisir



ADVO, jeune association de la ville, a la particularité de compter au nombre de ses adhérents, 52 plaisirois tous originaires d'un même village : Oussoubidiagno, petit village au cœur du Mali. Ils mènent de nombreuses actions et participent activement à la vie culturelle plaisiroise afin de mener à bien leur projet de construction, sur place, d'un centre socio-culturel. Dans l'esprit des griots africains, ils animeront les veillées proposées dans le cadre d'Escales d'ailleurs et participeront à la réalisation des cases du village africain. Dynamiques, vous pourrez d'ores et déjà les retrouver lors d'une grande soirée africaine, samedi 3 mars à partir de 18h, à l'ancien restaurant du château. **Si le cœur vous en dit, contact : 06 15 69 27 24**

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

bien dans sa tête, bien dans son corps !

LABELLISÉE EN 2002, L'ASSOCIATION COMPOSÉE DE BÉNÉVOLES TRÈS PROFESSIONNELS COMPTE PRÈS DE 1 000 LICENCIÉS. ASSOCIATION DE LOISIRS NON COMPÉTITIVE, LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE CONNAÎT UN SUCCÈS SANS FAILLE DEPUIS PLUS DE 25 ANS. PORTRAIT.

HISTORIQUE

La section Gymnastique Volontaire (GV) fit ses débuts dans la commune en 1980. Elle est affiliée à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (EPGV) - 3^e Fédération sportive française et première non compétitive avec ses 570 000 licenciés - par l'intermédiaire du Comité Départemental EPGV des Yvelines qui compte 20 500 licenciés.

L'association a obtenu l'agrément de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

LE FONCTIONNEMENT

La Section a délivré 906 licences lors de la dernière saison. Ses activités "salle" se déroulent désormais au Palais des Sports Pierre de Coubertin. Avec ses 12 animatrices diplômées, elle y accueille 4 publics répartis dans les 41 heures de cours hebdomadaires : bébés de 9 à 30 mois, enfants de 3 à 12 ans, adultes à partir de 16 ans, et seniors sans limite d'âge.

L'association gère également les licenciés des 2 séances hebdomadaires destinées au seniors de la maison Rousseau, ainsi que 10 heures de gymnastique par semaine en entreprise.

En outre, de par sa politique de formation continue, la section offre la possibilité à tout licencié, même

individuel, de participer à des stages de loisirs et devenir dirigeants ou animateurs, grâce à des formations nationales ou de proximité.

LES ACTIVITÉS

Mais la Section sait aussi sortir de sa salle, puisqu'elle propose chaque semaine une séance de randonnée (le mardi matin), ainsi que deux séances de Marche Nordique (les mardi après midi et jeudi matin). De plus, une fois par mois, une sortie Marche Nordique et une randonnée sont proposées en week-end à l'attention des licenciés.

Le leitmotiv de la GV - membre de la Fédération Européenne du Sport Santé - est de donner à chacun les moyens de pratiquer au moins trois fois par semaine des activités physiques différenciées, afin de préserver, voire d'améliorer son capital santé.

La Section propose en plus des activités ponctuelles, comme son week-end de randonnée à raquettes en Haute Loire en mars prochain.

ET EN PLUS...

La Gymnastique Volontaire à Plaisir, c'est également deux sections de quartier, aux Gâtines et à la Boissière, dont les adhérents peuvent bénéficier des activités "hors salle" à des conditions préférentielles.

Contacts : 01 30 55 10 60
<http://gvplaisir.free.fr>





Championnat de N2 Ultimate frisbee

Le championnat N2 d'Ultimate frisbee compte 12 équipes. Il se déroule en deux week-ends. Le premier week-end (28 et 29 octobre 2006), deux poules distinctes ont vu se rencontrer toutes leurs équipes. À l'issue de ce week-end, les 3 premières équipes de chaque poule ont constitué une poule haute et les 3 dernières une poule basse.

C'est cette même poule basse qui jouera à Plaisir les 17 et 18 février prochains, au Palais des Sports Pierre de Coubertin.

Plaisir Zérogène étant arrivée en 4^e position lors du premier week-end, elle sera présente avec les cinq autres équipes de la poule basse : Discostars (Nantes),

Jack'Suns 2 (Fontenay-le-Comte), Disconautes (Bourget), Ziggles (Nice) et Ultimate Vib. 2 (Cergy-Pontoise).

Toutes les équipes se rencontrent afin de déterminer un classement. L'enjeu est de taille puisque les 3 dernières équipes descendront en N3 pour laisser la place à 3 équipes montantes venant de N3.

De plus, à l'issue de ce week end, le prix du fairplay sera aussi décerné, récompensant ainsi l'équipe ayant eu le meilleur esprit du jeu sur l'ensemble de ces deux week-ends sportifs.

Contacts : 06 81 91 54 45

<http://www.zerogene.com>

ACTP boucle les Yvelines

Dimanche 4 mars, l'ACTP (Association des Cyclotouristes de Plaisir) organise ses "boucles des Yvelines". Cette randonnée cyclotouriste réalisée à allure libre, fête cette année ses 29 ans. De nombreux clubs Yvelinois prendront le départ pour des distances de 46, 64 ou 88 km, selon l'envie.

Cette randonnée (l'un des premiers rallyes de la saison), permet souvent aux cyclos de se préparer à d'autres brevets de kilométrage supérieur prévus plus tard dans la saison.

Aucun esprit de compétition donc, mais simplement l'occasion pour ses participants de rouler sur des routes peu fré-

quentées, entre amis, en admirant le paysage : petites routes, traversée de jolis villages des Yvelines, forêts, étangs...

En 2006, 240 cyclistes amateurs ont participé à ce rendez-vous et l'association en attend pas moins de 300 cette année.

Prix de la participation, 6€ pour les non-licenciés, 4€ pour les licenciés et gratuit pour les moins de 18 ans comprenant : café au départ, 1 ou 2 ravitaillement suivant la distance, casse-croute, boisson et vin chaud à l'arrivée. Départs de 7h30 à 9h, de la Maison des Cyclos. Clôture à 13h30.

Contact : 06 08 80 98 21

Rappel

Inscriptions aux vacances sportives d'hiver

- Lundi 5 février : direction des Sports, de 9h30 à 11h30 / salle du Conseil municipal, de 17h30 à 19h30
- Mercredi 7 février : centre social la Mosaïque, de 9h30 à 11h30 / centre social Flora Tristan, de 15h à 17h / direction des Sports, de 9h30 à 11h30 et de 14h à 17h
- Vendredi 9 février : direction des Sports, de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h30
- Lundi 12 février : direction des Sports, de 9h30 à 11h30 / salle du Conseil municipal, de 17h30 à 19h30
- Mercredi 14 février : direction des Sports, de 9h30 à 11h30 et de 14h à 17h
- Vendredi 16 février : direction des Sports, de 9h30 à 11h30

Contact : 01 30 07 61 31



Norbert Rampolla,

Président du groupe UMP - UDF - RPF - Collectif des Démocrates Handicapés - Non inscrits.

RD30 : SAUVONS PLAISIR DES BOUCHONS !

Combien de temps encore notre ville devra-t-elle continuer à supporter les bouchons et la pollution à cause de la RD 30 et du retard dans son aménagement.

Combien de temps faudra-t-il attendre pour retrouver un nouveau souffle et rendre nos rues aux Plaisirois ?

Après avoir laissé croire que la Francilienne traverserait Plaisir, et après avoir été démentis, les rumeurs les plus affabulatrices continuent d'aller bon train de la part de ceux qui voudraient faire peur à tout le monde...

Soyons sérieux, la RD 30 n'est pas un enjeu politique mais bien un enjeu de vie pour notre ville : bouchons, pollution, insécurité pour nos enfants aux abords des écoles notamment... ! Qui peut encore accepter cela... ?

Chaque jour le centre ville est asphyxié par un trafic parasite. Certains riverains ne peuvent même pas sortir de chez eux à certaines heures... Il en est de même aux Petits Prés, à Brigitte, au Pont de Poissy, à la Boissière ou à l'Aqueduc. Aucun quartier n'est épargné par les flots de voitures que déverse sur nous la RD 30 saturée. C'est l'enfer !

Dans le même temps, les Plaisirois ne sont plus libres de circuler dans leur ville, les entreprises ne peuvent plus travailler correctement, les commerçants accueillir leurs clients et les bus sont bloqués dans ces bouchons...

Oui l'aménagement de la RD 30 est une question de survie pour Plaisir, alors sauvons notre ville, venons dire non à la pollution, à l'asphyxie et aux bouchons, et protégeons l'avenir de nos enfants par une RD 30 aménagée, préservant ses riverains et toute la ville.

Oui la RD 30 doit être aménagée, et il est de la responsabilité de chacun d'entre nous de le dire à l'enquête publique en mairie en salle Pollet. Si nous ne le faisons pas aujourd'hui, demain il sera trop tard... !



Régis Mortier,

Président du groupe " Pour l'Avenir de Plaisir "

UNE MOTION SUR LA RD30

Qu'il est difficile de redémarrer une année lorsqu'un terrible événement survient ! Alain Touquerant, conseiller municipal de notre groupe, nous a quitté brutalement le 3 janvier dernier. Les Plaisirois l'avaient particulièrement connu lorsqu'il oeuvrait au bénéfice de nous tous dans le monde sportif et notamment au sein du club de natation plaisirois. Il laissera dans nos pensées l'image d'un homme direct et de conviction, fidèle à ses valeurs d'humanité, de solidarité et de loyauté. Que son épouse et sa famille soient assurées de notre soutien sans réserves dans l'épreuve qu'elles traversent.

Nous nous devons d'être forts, comme Alain savait l'être, et ne pas oublier l'actualité.

Le devenir de notre ville et du cadre de vie des Plaisirois se jouent actuellement avec l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique concernant le projet de doublement de la Rd30. Nous rejetons ce projet qui ne prend en compte aucunes des remarques constructives apportées par les habitants lors de la concertation fin 2004. Pour ces raisons, les conseillers de l'opposition ont décidé de présenter une motion, lors de la séance du conseil municipal du 25 janvier, qui sera apposée dans le registre de l'enquête publique. Elle reprend les concepts fondamentaux suivants qui seront soumis au vote de l'ensemble des conseillers municipaux :

- Aménager la Rd30 en voie urbaine en créant des accès (entrée/sortie) vers les quartiers.
- Simplifier le réaménagement des échanges sur le plateau des Gâtines et éloigner le trafic principal des riverains.
- Sécuriser la traversée du giratoire du Petit Saint-Cloud pour les piétons et les cyclistes.

C'est véritablement en respectant ces orientations que les Plaisirois pourront tirer un bénéfice de ce projet.

Tous, nous pouvons encore et devons agir dans ce sens en nous appuyant sur les propositions alternatives qui existent et en le faisant savoir dans les registres de l'enquête publique.



Patrick Gérault,

Président du groupe de la gauche plurielle

RD30 : LA DERNIÈRE CHANCE POUR TRANSFORMER LE PROJET EN BOULEVARD URBAIN

Depuis le 8 janvier et jusqu'au 16 février 2007, l'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) concernant le projet de doublement de la RD 30 à Plaisir est ouverte.

La responsabilité du Maire est importante dans ce dossier. Normalement, il doit soutenir et défendre les intérêts de la ville lorsque les habitants désapprouvent fortement le projet du département. Ce qui est loin d'être le cas. Il a approuvé le projet comme Conseiller Général quand il y siégeait et comme Maire depuis 2001 avec sa majorité municipale.

C'est la grande différence avec tous les élus de gauche qui ont toujours rejeté ce projet avec des propositions argumentées prenant en compte les attentes des Plaisirois.

Nous constatons que ce projet routier du Conseil Général est l'amorce de la jonction Ouest de la francilienne (A 104), entre l'A 12 et les autoroutes A 13 et A 14. La RD30 va donc se trouver dans un contexte routier où l'augmentation de trafic sera inévitable. Le doublement prévu ne fera qu'accroître ce phénomène avec un impact direct sur la qualité de vie et de l'environnement de notre ville.

Face à ce constat, nous proposons de modifier le projet de la RD 30 en une voie urbaine, avec la création d'une voie de desserte spécifique à chaque quartier, qui permettra de faciliter la circulation entre les quartiers, soulager la traversée du centre ville et de favoriser les liaisons entre les quartiers et la zone commerciale.

Pour améliorer le flux des véhicules légers tout le long du tracé, sans drainer un flux important de poids lourds, nous demandons de limiter à 2,60m la hauteur des dénivellations aux carrefours situés aux entrées de la ville.

Enfin, l'amélioration du cadre de vie sur le plateau des Gâtines passe par une modification du tracé de la RD 30 s'éloignant des habitations et venant se raccorder à un nouvel endroit de l'A 12. Ce nouveau tracé devrait diminuer les nuisances sonores inhérentes au trafic, réduire la pollution et faciliter les accès sur le plateau.

Dans cette phase ultime de la concertation, plus vos remarques seront nombreuses, plus elles auront des chances d'infléchir ce projet.

Alors, participez activement à cette enquête pour éviter une ville coupée en deux et une augmentation du trafic et du nombre de poids lourds que nous ne pouvons pas accepter.

NUMÉROS UTILES VILLE DE PLAISIR

Accueil information Ville : 01 30 79 63 63	Centre Flora Tristan : 01 30 54 60 80
Service élections : 01 30 79 63 05	Centre la Mosaique : 01 30 79 10 84
Voirie : 01 30 79 86 20	Animation culturelle : 01 30 79 63 20
Enfance : 01 30 79 61 30	Les 2 théâtres : 01 30 07 55 50
Scolaire : 01 30 79 61 61	Clé des champs : 01 30 07 60 60
Jeunesse : 01 30 79 63 32	Cinéma Jacques Becker : 08 92 68 06 14 (0,34€ la minute)
État civil : 01 30 79 63 00	Sports : 01 30 07 61 30
Environnement : 01 30 79 62 39	Police municipale : 01 30 55 45 10 jusqu'à 22h
Urbanisme : 01 30 79 62 34	Police de l'environnement : 01 30 55 80 76
Maison de l'entreprise et de l'emploi : 01 30 79 66 30	Police nationale (Commissariat) : 01 30 07 71 30
Action sociale et habitat : 01 30 79 63 80	Médecin de garde : 01 34 81 04 34
Maison Rousseau : 01 30 55 00 06	

Standard Mairie : 01 30 79 62 00

Numéro vert Ville de Plaisir : 0 8000 78 370

Site internet : www.ville-plaisir.fr

Le Carnet

Bienvenue à...

Shelsey Govindin	Yohann Piouceau
Candice Bailly	Alyssa Marzougui
Jade Pichard	Héloïse Lalardie
Clément Souesme	Clara Babazilamio
Léa Garel	Monhessea Banhie
Luna Schlatter	Margaux Lebossé
Yanis Raisin	Lucile Riviere
Pierre Amand	Kevin Duguey
Ronan Le Glon	Coralie Barge
Louise Mardon	Louissette Bilongo
Can Saka	Boubakari Keita
Anaïs Hamon	Yahia Sanogo
Naël Kaaki	Gwenaëlle Bonderf
Keylian Pappalardo-Chalopin	Clément Peignelin
Jade Negrignat	Jade Tarot
Océane Olivier	Nassim Harchad
Lisa Moreau	Marion Troude
Anaïs Gouret	Samy Alamraoui
Thomas Pruvot	Matéo Simon
Alexis Roussel	Yolann Francois

SOUVENIR DE...

Michel Attia
Martha Dagorn
Marie Epron
Josiane Vasselet
Joseph Le Guilchet

Félicitations à...

Edouard Ichkhan et Olinda
Ferreira Fortes
Nicolas Gay et Jessica Palcy

TRISTESSE

L'année 2007
commence
dans la tristesse



avec le décès de M. **Alain**

Touquerant, conseiller municipal, survenu subitement des suites d'une maladie fulgurante, à l'âge de 57 ans. Ancien Président du club de natation de Plaisir, Alain Touquerant avait remplacé Jean-François Herrero au Conseil municipal, en mars 2005. Ses obsèques ont eu lieu à Plaisir, le mardi 9 janvier. Le Maire et le Conseil municipal adressent à son épouse, à ses enfants et à ses petits-enfants, leurs plus sincères condoléances.

LA VILLE DE PLAISIR RECRUTE,

par voie statutaire de préférence, et à défaut, contractuelle

► Pour sa Direction de la petite enfance

• Des assistants maternels (h/f)

Titulaires de l'agrément.

• Le Directeur de la crèche familiale

Puéricultrice (h/f), titulaire d'un diplôme de puériculture et justifiant idéalement d'une expérience professionnelle de cinq ans.

En lien avec la chef de service petite enfance, chargée de la coordination de l'activité de l'ensemble des structures d'accueil des moins de 3 ans, vous assurez l'encadrement, la coordination et le contrôle de l'activité de la crèche familiale, qui compte une centaine d'assistantes maternelles.

Capacités d'analyse et de synthèse, aisance rédactionnelle et relationnelle, sens de l'organisation et méthodes des responsabilités, capacité à animer, gérer les conflits sont vos principales qualités.

► Pour sa Direction de la prévention et de la sécurité

• Des gardiens de Police municipale

Vous assurez et contrôlez la tranquillité, la sécurité, la salubrité publique et le bon ordre sur le territoire plaisirois. Vous surveillez la circulation et le stationnement et constatez les contraventions de police.

Si l'un de ces postes vous intéresse, veuillez adresser votre candidature (lettre manuscrite et CV) à : Monsieur le Maire, DRH, BP 22, 78375 Plaisir. Les candidatures de fonctionnaires et celles des Plaisirois seront étudiées avec un intérêt tout particulier.

Bibliothèque express...

► Pendant les vacances scolaires d'hiver, la bibliothèque du château vous propose des animations pour les enfants à partir de 5 ans, le mardi et le jeudi matin de 10h à 12h

- Création de mini livres et de marque-pages
- Livre sur le thème des impressionnistes
- Animation autour de la poésie afin de préparer le Printemps des poètes : rédigez votre poésie sur le thème de l'amour ou de l'amitié. Les poésies seront exposées à la bibliothèque sur une guirlande de mains.

► Mercredi 7 février

Conte musical à 10h15 pour les petits et conte à 11h pour les plus grands (avec Jeanne)

► Mercredi 14 février

Conte à 11h pour les petits (avec Josette)

Contact :

bibliothèque du château, 01 30 79 63 18

Théâtre / danse

03 fév.

Match d'improvisation théâtrale

Par l'association Impronet
Théâtre Robert Manuel à 21h



09 fév.

La Sainte Catherine

Théâtre Espace Coluche à 21h
Voir page 17

14 fév.

Un amour de fantôme

Théâtre jeune public à partir de 6 ans
Théâtre Robert Manuel à 14h30
Voir page 16

Sport

03 fév.

2^e tour des épreuves en salles (poussins)

Organisé par Plaisir Athlétique club
Palais des sports Pierre de Coubertin de 13h30 à 18h

17,18 fév.

Championnat du club d'Ultimate de Plaisir

Palais des sports Pierre de Coubertin de 9h à 19h

Du 19 fév. au 2 mars

Vacances sportives d'hiver

Équipements sportifs de la ville
Voir page 19

04 mars

La Boucle des Yvelines

Organisée par l'Association des cyclotouristes de Plaisir
Maison des Cyclos – départs entre 7h30 et 9h30

Senior

05 fév.

Concours de belote

Maison Rousseau à 13h30

05 fév.

Activité manuelle

Décoration cadres avec divers accessoires
Maison Rousseau à 14h

08 fév.

Photos souvenirs

Jeu interactif pour se replonger dans le passé sans trop de nostalgie
Maison Rousseau à partir de 14h30

14 fév.

Rencontre intergénérationnelles



Activités manuelles et goûter avec les enfants du centre de loisirs maternel Mozart
En alternance avec la maison Rousseau et le centre Mozart à 14h

16 fév.

Sortie à Paris : Du Grand Rex à la brasserie FLO

Participation : 49 €
Renseignements Maison Rousseau

20 fév.

Goûter crêpes Mardi gras

Inscription obligatoire
Rendez-vous à 16h à la maison Rousseau

28 fév.

Cinéma Grands-parents - petits enfants

Participation par personne : 3,30 €
Inscriptions Maison Rousseau



Prochain conseil municipal
Jeudi 15 mars à 20h
 Salle du conseil municipal
 Mairie-annexe

CULTURE EN PRÉVISION...

La guinguette
 a rouvert ses
 volets
 samedi 10
 mars

Taetea Tahiti
 mercredi 14
 mars

SIT
 vendredi 16
 mars

Réservations au 01 30 07 55 50
 et sur www.ville-plaisir.fr

Musique

03 fév.

Scène ouverte Métal

Kandjar / Warflood /
 Whispers / Coven
 Clé des Champs à 20h30

06 fév.

**Audition mensuelle du
 conservatoire**

Théâtre Robert Manuel
 à 19h

10 fév.

Wax Taylor
Teknic old skool
L'Enklum

Clé des Champs à 20h30
 Voir page 16

16 fév.

Le jazz et la Diva

Avec Caroline Casadesus et
 Didier Lockwood
 Théâtre Espace Coluche
 à 21h
 Voir page 17

Conférence

08 fév.

**"Christophe Colomb,
 l'homme - sa vie"**

Par M^{me} Le Frère Chassard
 Conférence Lecture et dialogue
 Théâtre Robert Manuel à
 10h



Bloc note associatif

Familles Plaisiroises

- Samedi 10 février : Saint-Valentin. Apéritif dinatoire dansant (salle du traiteur des Gâtines). Participation : 45€ pour les adhérents, 50€ pour les non adhérents. Réservations : 01 34 89 36 82
- Jeudi 15 février : visite guidée de l'abbaye de Chôalis (près de Seulis). Départ 12h30, parking Fleming. Participation : 20€ pour les adhérents, 24€ pour les non adhérents. Réservations : 01 30 55 27 13 (heures de bureau)
- Voyage : circuit Sud Marocain, du 23 au 30 mai. Complet mais possibilité d'inscription sur la liste d'attente. Renseignements : 01 30 55 07 55

La Casa du Portugal propose...

- Dimanche 11 février à 15h
 O MATIAS : théâtre en portugais mise en scène par le groupe de la Casa du Portugal Os Lusitanos
 Bar avec des spécialités portugaises.
 Entrée gratuite.
- Samedi 17 février à 21h
 "Le Brésil" sera le thème du bal de carnaval avec diner.
 Inscription impérative.
 Contact : 06 61 48 02 09
- Samedi 24 février à 21h
 Festival de folklore - 4 groupes
 Bar avec des spécialités portugaises.
 Entrée gratuite.

Lecture et dialogue propose...

Un cycle de 5 cours Histoire de la Danse, par M^{me} Louise Marie GOICHOT, danseuse et professeur titulaire du CA de danse classique à l'ENMD d'Argenteuil.
 À partir du mardi 13 février, de 10h à 12h au théâtre Robert Manuel.

L'association vous invite à vous rendre à sa permanence à la Maison des associations, square de la Croix du Sud, du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et à consulter son site Internet :

<http://assoc.orange.fr/lecdial.asso>
 pour mieux vous tenir informé sur ses différentes activités et événements.



Caroline Casadesus et Didier Lockwood

le Jazz et la Diva

avec Dimitri Naïditch piano

mise en scène **Alain Sachs**

avec la complicité de Catherine Chevalier

Lumières Philippe Quillet Costumes Zélia et Chantal Lallement



Théâtre Espace Coluche
vendredi 16 février à 21h

Réservation : 01 30 07 55 50